



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
14 OCTOBRE 2020**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Louis,
tenue le **mercredi 14 octobre 2020 à 19 h, par Visioconférence**

PRÉSENCES

M. Pierre Pelletier	Président (sortant)
M. Walter Ouellet	Trésorier (sortant)
M. Arnaud Desbiens	Secrétaire
M. Jean-Guy Villeneuve	Administrateur (sortant)
M. Bernard Drouin	Administrateur (sortant)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (sortante)
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery
ABSENCES:	
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre Pelletier, président, ouvre la réunion à 19 h 15. Il souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens qui se sont joints par visioconférence à cette 13^e assemblée générale du conseil de quartier de Saint-Louis.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 20-AGA-01

Sur une proposition de M. Arnaud Desbiens, appuyée par M. Walter Ouellet, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. ÉLECTIONS

- **Nomination d'un président d'élection**

RÉSOLUTION 20-AGA-02

Concernant la désignation d'un président d'élection

Sur une proposition de M^{me} Nadia Aubin-Horth, appuyée par M. Walter Ouellet, il est résolu unanimement de nommer M. Dave Gagnon-Pelletier comme président d'élection.

- **Présentation du déroulement des élections**

M. Gagnon-Pelletier explique brièvement la mission et le mandat du conseil de quartier. Ce dernier est l'interlocuteur privilégié de la Ville et permet aux citoyens d'exprimer leurs besoins à l'égard du quartier. Le conseil de quartier peut tenir des consultations publiques, transmettre des recommandations sur des projets et règlements d'urbanisme dans le quartier ou bonifier l'offre de services. Il n'est toutefois pas décisionnel.

Le conseil d'administration actuel est composé de 7 membres, dont 2 femmes et 5 hommes. Il pourrait se composer de 8 membres élus (4 hommes et 4 femmes) et de 3 membres cooptés pour un total de 11 administrateurs.

Les membres élus ont un mandat de deux ans et les membres cooptés, un mandat d'un an. Les mandats sont renouvelables. Le conseil d'administration doit comporter un minimum de 5 membres, ce qui correspond au quorum. Chaque candidature doit être appuyée par 10 signatures de résidents ou commerçants du quartier.

- **Appel de candidatures et validation des bulletins**

Du côté des femmes, trois postes sont en élection. Le mandat de M^{me} Nadia Aubin-Horth est échu et elle souhaite se représenter. À la suite d'un deuxième appel de candidatures M^{me} Amélie Lapointe se présente. M^{me} Aubin-Horth et M^{me} Lapointe sont élues par acclamation pour des mandats de deux ans.

Du côté des hommes, trois postes sont à pourvoir. Les mandats de M. Pierre Pelletier, de M. Walter Ouellet, de M. Bernard Drouin et de M. Villeneuve sont échus. Tous souhaitent se représenter à l'exception de M. Ouellet. M. Yvon Bélanger a également déposé sa candidature. Tous les formulaires sont conformes. Aucune autre personne ne se présente après un deuxième appel de candidatures.

Comme il y a plus de candidats que de postes en élection, M. Drouin accepte de se présenter pour un poste coopté. Sa nomination se fera à la prochaine assemblée régulière. Les trois autres candidats sont élus par acclamation. Par tirage au sort,

M. Pelletier et M. Bélanger obtiennent les mandats de deux ans et M. Villeneuve, le mandat d'un an.

M. Gagnon-Pelletier félicite les élus et invite les nouveaux membres du conseil à se présenter brièvement.

- **Présentation des nouveaux candidats et candidates**

M. Yvon Bélanger demeure depuis trois ans dans le quartier. C'est le projet Le Phare et toutes les problématiques qui lui sont reliées qui l'ont motivé à s'impliquer dans le conseil de quartier. M^{me} Lapointe est résidente de la rue de Poitiers et [propriétaire du Café Palomino](#) situé dans l'édifice Le Delta. Elle est plus particulièrement intéressée par tout ce qui touche l'aspect commercial dans le quartier.

- **Début du scrutin**

M. Gagnon-Pelletier déclare qu'il n'y aura pas de scrutin, les nouveaux membres du conseil ayant été élus par acclamation.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AVRIL 2019

RÉSOLUTION 20-AGA-03

Sur une proposition de M. Walter Ouellet, appuyée par M. Jean-Guy Villeneuve, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 17 avril 2019.

5. RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2019

- **Présentation du rapport annuel**

M. Pierre Pelletier fait un bref résumé du rapport au bénéfice des nouveaux membres et invite les gens à en prendre connaissance sur la [page Web du conseil de quartier de Saint-Louis](#).

Outre les demandes d'opinion et avis sur des modifications réglementaires, les principales activités ou centres d'intérêt de l'année 2019 ont porté sur le réseau structurant de transport en commun avec la formulation d'un avis favorable au projet tel que présenté (et modifié par la suite), le projet Le Phare, la sécurité sur la rue Wilfrid-Légaré et finalement, la protection de la canopée en général et du Boisé de Rochebelle en particulier.

- **Présentation des états financiers**

En 2019, le conseil de quartier de Saint-Louis a disposé d'un budget de 1 569,32\$ dont une subvention de 1 000 \$ obtenue de la Ville. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 806 \$. L'actif net non affecté au 31 décembre 2019 est donc de 762 \$.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 20-AGA-04

Sur une proposition de M^{me} Carole Dussault, appuyée par M^{me} Amélie Lapointe, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2019.

6. PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Villeneuve félicite les nouveaux membres du conseil et mentionne que plusieurs dossiers les occuperont dès les prochaines semaines.

Une aide financière de 15 000 \$ a été accordée par la Ville à l'organisme *Vide ta sacoche* dans le but de fournir des sacs de sports et des produits d'hygiène aux 200 jeunes qui sortent chaque année des services de la protection de la jeunesse. M^{me} Villeneuve ajoute qu'il est possible de contribuer financièrement aux activités de l'organisme sur le site web [Vide ta sacoche](#).

La mise en place de la zone rouge a ralenti les activités municipales. Les activités sportives et de loisirs ont été mises sur pause au moins jusqu'au 28 octobre. Les autres services comme le 311 sont maintenus.

Il est encore possible de s'inscrire pour tester les sacs qui pourraient être utilisés pour la cueillette des résidus alimentaires et ce jusqu'au 29 octobre. Ce [projet pilote de biométhanisation](#) se déroulera sur 6 semaines, entre le 9 novembre et le 20 décembre.

M. Pelletier invite les personnes présentes à poser des questions ou formuler des commentaires auprès de M^{me} Villeneuve. Une citoyenne mentionne qu'un sondage est en cours par la Ville sur [l'expérience des rues partagées](#). M^{me} Villeneuve ajoute que la Ville a l'intention de renouveler l'expérience et qu'elle souhaite obtenir les commentaires et les idées des gens qui ont fait l'expérience des rues partagées.

Un autre citoyen demande ce que la Ville entend faire concernant les fêtes de l'Halloween. La Ville va, selon M^{me} Villeneuve, suivre les lignes de conduite qui seront émises à cet égard par la Santé publique.

Concernant la réfection du boulevard Hochelaga, M^{me} Villeneuve mentionne que l'échéancier est respecté et que les travaux sont dans les temps.

Concernant l'immeuble subventionné de l'avenue Roland-Beaudin, sa réalisation est toujours prévue mais des ajustements sont en cours pour arrimer le projet avec le programme [Accès Logis Québec](#). La relocalisation du CPE Mistigri dans cet immeuble est toujours au programme.

Concernant les problèmes de stationnement et la circulation entravée au Marché de Sainte-Foy ainsi que sur l'avenue Roland-Beaudin, M. Villeneuve croit qu'il y aura des améliorations. Elle a elle-même pu constater les problématiques. Elle reviendra sur le sujet ultérieurement.

Concernant le [projet d'une maison des aînés \(CHSLD\)](#) sur le site de l'église Saint-Louis-de-France, M^{me} Villeneuve ignore pour le moment à quelle étape le dossier en est rendu. Les membres expriment plusieurs de leurs préoccupations relativement au site. Ils suivront le dossier de près.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ni commentaire.

8. DIVERS

RÉSOLUTION 20-AGA-05

Sur une proposition de M. Walter Ouellet, appuyée par M. Jean-Guy Villeneuve, il est résolu unanimement d'émettre un chèque de 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 octobre 2020.

RÉSOLUTION 20-AGA-06

Concernant la déclaration de mise à jour annuelle au registraire des entreprises, sur une proposition de M. Jean-Guy Villeneuve, appuyée par M. Bernard Drouin, il est résolu unanimement d'émettre un chèque de 36 \$ à M. Walter Ouellet en remboursement des frais encourus relatifs aux droits annuels d'immatriculation.

- **Sincères remerciements au trésorier sortant, M. Walter Ouellet**

Au nom de tous les administrateurs et en son nom personnel, M. Pierre Pelletier tient à remercier sincèrement M. Walter Ouellet pour son implication dans le conseil de quartier depuis les cinq dernières années. M. Pelletier mentionne que ce fut un plaisir et très stimulant de travailler avec M. Ouellet. Il lui souhaite une bonne continuation dans ses projets personnels et souligne que le conseil sera toujours heureux de l'accueillir.

M. Ouellet mentionne qu'il a très apprécié son expérience au sein du conseil d'administration et qu'il a aimé côtoyer des personnes engagées et préoccupées par le développement du quartier. Il félicite les nouveaux membres qui se sont joints au conseil. Il mentionne parmi les dossiers à suivre, celui de la mise en œuvre de la sécurité routière ainsi que les politiques de participation publique et de viabilité hivernale. S'ajoutent à cela la vision de l'habitation, le réseau de transport structurant ainsi que le réaménagement de la tête des ponts et du boulevard Laurier. En terminant, il souligne qu'il aimerait que la Ville implique davantage le conseil de quartier et les citoyens et citoyennes dans des dossiers comme ceux des trottoirs de la rue Wilfrid-Légaré, du stationnement du Centre de glaces ainsi que de la piste cyclable entre la passerelle du boulevard Henri IV et l'école Roland-Beaudin, pour ne nommer que ceux-là. Finalement, il remercie les membres du conseil d'administration pour les belles années qu'il a passées avec eux.

Tour à tour les membres du conseil ainsi que la secrétaire de rédaction et M. Gagnon-Pelletier soulignent la contribution inestimable de M. Ouellet, son vaste éventail de connaissances, ses qualités de rédaction, son souci du détail, sa compréhension fine des projets, son écoute et sa disponibilité. Ils souhaitent pouvoir encore en bénéficier. M. Ouellet promet de suivre de près plusieurs des dossiers qu'il a mentionnés.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'ayant été ajouté, M. Pelletier remercie les personnes présentes et lève l'assemblée à 20 h 45. Il invite les membres du conseil d'administration à demeurer en ligne pour la tenue d'une assemblée spéciale afin de procéder à la cooptation d'un administrateur et à la nomination des officiers du conseil.

M. Pierre Pelletier

Président sortant

M. Arnaud Desbiens

Secrétaire